Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 52 (1964)

Heft: 45

Artikel: Les paysannes et la coopération européenne

Autor: Jaggi, Raymonde

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-270798

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dans le monde des travailleuses

«Le travair des feinnes dans un monde en évolution », telle est l'une des questions qui figurent à l'ordre du jour de la Confé-rence internationale du travail. A la création de l'OIT, il s'agissait avant tout de défendre les femmes contre l'exploi-

tation et de protéger leur santé en cas de maternité. Des normes internationales ont été adoptées pour traiter ces problèmes.

adoptées pour traiter ces problèmes.
Actuellement, la nécessité se fait sentir d'améliorer les perspectives offertes à la femme dans le monde du travail et de lui garantir l'égalité de chance et de traitement. C'est en raison des vaste changements qui sont intervenus et qui interviennent encore dans la participation de la femme à l'activité économique que la Conférence internationale du travail est appelée à se pencher sur les problèmes des travailleuses. Partout des débouchés plus larges et plus variés sont offerts à la main-d'œuvre féminine. Dans les pays hautement industrialisés comme dans les pays en voie de développement, les femmes pays en voie de développement, les femmes s'intègrent de plus en plus dans la vie éco-nomique, au même titre que les hommes.

ment les soins du foyer et leur travail profes-sionnel. Afin de préparer l'examen de cette question, un questionnaire a été envoyé aux gouvernements. Sur la base des réponses re-çues, une série de conclusions a été établie, conclusions qui pourront être discutées lors de la conférence de l'an prochain.

Les conclusions portent sur les objets sui-

Le principe de la non-discrimination en matière d'emploi des femmes ayant des responsabilités

demiliales.

— Information et éducation du public au sujet des problèmes des femmes ayant des responsabilités familiales

familiales.

— Développement et organisation de services et installations de soins aux enfants.

— Possibilités et arrangements touchant l'emploi des femmes à temps partiel.

— mesures propres à faciliter l'entrée en emploi ou la reprise d'un emploi par les femmes qui n'ont pas travaillé pendant une période relativement longue en raison, notamment, de leurs responsabilités familiales.

— Autres mesures visant à aider les femmes à

— Autres mesures visant à aider les femmes à s'acquitte de leurs obligations professionnelles et familiales.



Dans l'ensemble du monde, vingt-sept femmes sur cent appartiennent à la population productrice et environ un tiers des effectifs mondiaux de main-d'œuvre se compose de

Un rapport du BIT soumis à la Conférence relève que la modification de la répartition de la main-d'œuvre féminine sous l'effet de l'industrialisation et l'urbanisation se traduit par un accroissement constant de la propor-tion des femmes qui exercent une activité lu-crative dans les secteurs non agricoles de l'économie.

Une autre caractéristique de l'évolution récente est l'accroissement considérable du nombre de femmes mariées travaillant à plein temps ou à temps partiel. Dans certains pays, un tiers au moins de toutes les femmes ma-riées participe à la vie économique, et les femmes mariées représentent plus de la moi-tié de l'ensemble de la main-d'œuvre fémi-nine. On peut s'attendre que le nombre des femmes ayant des responsabilités familiales

Le travail que les femmes peuvent entreprendre dépend dans une très lar-ge mesure de leur instruction générale.

ge mesure de leur instruction générale.

Dans certains pays, l'analphabétisme atteint jusqu'à 95 % de la population (les femmes particulièrement).

Dans d'autres, le programme d'enseignement destiné aux filles est quelque peu différent et comprend des questions relatives aux travaux domestiques et accorde moins d'importance aux disciplines scientifiques.

Dans les nombreux pays où les responsabilités d'enseignement sont très inférieures pour les filles que pour les inférieures pour les filles que pour les

inférieures pour les filles que pour les garçons, en enregistres de notables pro-grès ces dernières années.

et travaillant hors de leur foyer augmente encore au cours des années à venir.

encore au cours des années à venir. Cette tendance à un accroissement de l'em-ploi des femmes ayant des responsabilités familiales souliève de nouveaux problèmes qui intéressent la société en général, l'éco-nomie, les travailleuses et leur famille.

L'attention se porte donc actuellement sur les politiques et les mesures qui permettraient aux femmes ayant des responsabilités fami-liales et qui doivent ou désirent travailler

Ces quatre récits autobiographiques sont tirés d'une étude de l'Unesco «Femmes de l'Asie nouvelle: l'Evolution de la condition féminine en Asie du Sud et du Sud-Est.

veile: l'Evolution de la condition féminine en Asie du Sud et du Sud-Est.

CEYLAN

Dans toutes les religions et toutes les castes, depuis des temps immémoriaux et même après l'introduction du christianisme, être une bonne épouse et bonne mère était considéré comme la soule perfection à laquelle une femme pût prétendre. La piété entretenait cet idéal dans le cœur des femmes de Ceylan. La femme n'était pas faite pour exercer un métier. Avant l'arrivée des Britanniques, en 1766, arrivée qu'i marqua le début d'une ère nouvelle dans l'histoire de Ceylan, aucune Cingalaise n'avait jamais occupé un emploi rémunéré. Les filles n'avaient pas la possibilité de faire des études en régle, comme les garçons, dans les écoles dirigées par des moines bouddhistes (privena), ou aux pieds des brahmanes hindous. Les rares femmes qui savaient lire avaient été instruites à la maison par leur père, un rére ainé, ou quelque autre parent masculin déjà d'âge mûr.

La condition des Cingalaises était donc loin d'être enviable, la femme étant toujours considérée comme inférieure à tous égards à l'Homme comme une source constante d'ennuis et de perversité. Le Bouddha lu-même avait d'abord refusé d'admettre les femmes dans le « sassana » (clergé bouddhique), car la femme peut difficilement mener une vie d'austérité et de renoncement, ayant l'esprit plus inconstant, plus instable et plus émotif que l'homme.

Les bouddhistes sont convaincus que seuls les étres de sexe masculin peuvent devenir des Bouddhas, et que les femmes ont plus de peine que les hommes à atteindre le stade de l'« arahat» (état de sainteté précédant l'illumination supréme). Le fait de naître femme est considéré comme la preuve d'un mauvais « karma » dans une vie antérieure, et il faut accumuler de nombreux mérites pour naître dans un corps masculin. Les Hindouistes ont des croyances analogues. La condition de la femme cingalaise était la conséquence de ces croyances analogues. La condition de la femme cingalaise était la conséquence de ces croyances un verse, la sociét a co

faut toutefois reconnaître que, bien que l'attitude des femmes cingalaises ait changé, la vieille conception populaire, selon laquelle la femme doit avoir pour idéal de se marier et de se dévouer à son mari et à ses enfants, subsiste toujours. C'est surtout dans les districts urbains que certaines femmes ont pu assumer d'autres fonctions et modifier leur situation vis-à-vis des hommes. Mais Ceylan est essentiellement un pays agricole, et la majorité des femmes vivent à la campagne, où presque aucun changement ne s'est encore produit. Les hommes appartenant à la classe supérieure ou moyenne qui ont fréquenté l'université, ou d'autres établissements d'enseignement, préévent épouser une femme pourvue d'une dot et restant à la maison plutôt qu'une femme instruite exerçant à l'extérieur un métier rémunéré. Ils ont l'impression qu'une épouse cultivée et touchant un traitement mensuel serait trop indépendante et insuffisamment soumise à son mari. Beaucoup sont choqués à l'idée d'une femme partant chaque matin pour aller travailler, et s'irritent même de voir une femme conduire une voiture ou monter à bicyclette.

C'est pourquoi beaucoup de jeunes filles instruites et engades dans une carrière rouvent difficiles et engades dans une carrière rouvent difficiles.

de voir une reinme conduire une volture ou monter à bicyclette. C'est pourquoi beaucoup de jeunes filles instrui-tes et engagées dans une carrière trouvent difficile-ment à se marier avec un homme d'un niveau social et économique équivalent au leur et restent céliba-taires. Très peu ont la chance de trouver un mari n'exigeant ni la dot traditionnelle, ni une attitude de soumission.

Il est vrai d'autre part que les ouvriers et les membres des couches modestes de la classe

de soumission.

Il est vrai d'autre part que les ouvriers et les membres des couches modestes de la classe moyenne, dont les revenus sont insuffisants pour faire vivre toute la famille, demandent à leur femme de les aider en travaillant à l'extérieur, mais dès qu'ils sont un peu plus à leur aise, eux aussi préférent qu'elle reste en sécurité à la maison.

Les parents riches font apprendre à leurs filles la musique et la danse, la connaissance de ces arts d'agrément étant un avantage lorsqu'il s'agit de leur trouver un marj jouissant d'un certain prestige social, un médecin, un fonctionnaire, un magistrat, par exemple. Mais d'une façon générale, on considère comme inutile de donner aux filles la méme instruction qu'aux garçons.

La plupart des femmes instruites de la présente génération font valoir leurs droits en silence, mais avec succès, et se sont mises à occuper des emplois qui n'avaient jamais encore été confiés à des femmes. On compte maintenant parmi elles des professeurs de l'enseignement secondaire et supérieur, des médecins, des juristes, des bibliothécaires, des membres du Parlement et même, tout récemment encore, un ministre.

C'est à Ceylan, en juillet 1960, que pour la première fois dans le monde une femme a été élue au poste de Premier ministre.

BIRMANIE

L'une des caractéristiques qui différencie ma génération de celle de ma mère ou de ma grandmère est le nombre des fenmes qui excreent une profession. Les femmes birmanes ont toujours eu la réputation d'être habiles en affaires et tout à fait capables d'être chefs de village; certaines ont même occupé le trône à diverses époques de notre histoire, mais le fait d'avoir une activité professionnelle régulière est un phénomène nouveau parmi elles.

nelle reguliere est un phenomene nouveau parmi elles.

La hausse des prix et du niveau de la vie depuis la guerre oblige les ménage à disposer de deux sources de revenu pour vivre confortablement. Même quand le mari gagne assez pour subvenir aux besoins essentiels de la famille, c'est le supplément de ressources apporté par la femme qui permet à tous de profiter des agréments de la civilisation moderne.

Outre cette raison économique, la femme instruite d'aujourd'hui apprécie le sentiment d'indépendance que lui donne le fait de gagser sa vie, et elle est désireuse de litrer parti des larges possibilités que lui offrent, à cet égard, les études qu'elle a faites. De plus, lorsque les deux conjoints gagnent de l'argent, le prestige de la famille s'en trouve réhaussé.

En Birmanie, la femme a toujours tenu sa place

gagnent de l'argent, le prestige de la famille s'en trouve réhaussé.

En Birmanie, la femme a toujours tenu sa place dans la vie publique. Théoriquement, aucune fonction ne lui est interdite, ni par la société, ni par la loi. Pendant toute l'histoire du pays, elle a été l'égale de l'homme. Le droit coutumier reconnaît cette égalité, et c'est ainsi que nous avons toujours eu le droit d'hériter en notre nom personnel. Toutefois, exception faite des époques où le pays était gouverné par une femme, les Birmanes ne se sont jamais beaucoup intéressées à la politique. Elles ont moins conscience de son importance que les femmes de certains autries pays. C'est pourquoi l'onne trouve pas chez nous de femmes qui puissent se comparer, sur Sen ou Mme Roosvelt. Cette indifférence à la politique dient sans doute au caractère passif de la philosophie du bouddhisme birman.

A l'époque de ma mère, la plupart des femmes se cantonnaient encore dans leur rôle de ménagère. Rares étaient celles qui avaient une carrière indé-pendante. Dans notre ville, par exemple, il ny avait que l'institurice. Une autre femme était infirmière

de l'institutice. Oile dure relimine dans imminiere des jeunes femmes et même des jeunes nères vont travailler à l'extérieur. Toutes mes cousines sont salariées. Les familles sont plus petites que du temps de ma mère et il n'est plus possible comme jadis de loger chez soi les parents éloignés: aussi, beaucoup de femmes qui travaillent sont-elles obligées d'engager des domestiques.

Ma grand-mère citait souvent le vieux dicton :
« Le mari est l'ombrelle qui protège la tête de l'épouse. Il en fait une femme plaisante à voir et respectée de tous. Obéis-lui donc. » Aujourd'hui, beaucoup de femmes estiment que la vie a changé, que l'homme et la femme se complètent mutuellement, et que le mari ne saurait exiger de son épouse une obéissance absolue.

En trois dénérations, le statut des hommes et des

epuuse une obeissance absolue.
En trois générations, le statut des hommes et des femmes, des fils et des filles s'est transformé. Et le rythme de cette évolution se fait de plus en plus rapide. Il y avait peu de différence entre la société des générations de ma mère et de ma grand-mère. Mais entre la génération de ma mère et la mienne, l'écart est énorme.

Les paysannes

et la

coopération européenne

Confédération européenne de La Confederation europeenne al Fagriculture, qui groupe dix-sept pays, vient de tenir ses assises à Montreux, du 27 septembre au 2 octobre. Alors que la plupart des organisations euro-péennes oublient totalement les femmes — si ce n'est à titre de secrétaires ou de traductrices — il faut reconnaître que sur le plan agricole une place impor-tante leur est réservée. La commission de « Sociologie rurale, famille paysanae « 300000ge traue, jumite paysain-ne et économie domestique » est en effet formée d'autant de femmes que d'hom-mes et, aux sessions de Montreux, la Suisse était largement représentée par des déléguées de l'Union des paysannes

Cette commission a, cette année, étu-Cette commission a, cette annee, ette-dié la Charte sociale de l'agriculture européenne qui est destinée à compléter la Charte sociale du Conseil de l'Eu-rope, laquelle se préoccupe presque uni-quement des travailleurs salariés et de leur droit au travail rémunéré par un salaire équitable. La Charte sociale de l'agriculture eu-

ropéenne — qui sera présentée par l comité de la CEA au Conseil de l'Eu ropeeme — qui sera presentee par le comité de la CEA au Conseil de l'Europe — se préoccupe des conditions de v.e, de travail et de gain des agriculteurs. Si elle affirme le droit à un revenu équitable pour toute exploitation rationnellement conduite, elle s'inquiète aussi de l'aménagement des fermes, de leurs conditions de confort et d'hygiène, de la signification du travail ménager par la rationalisation des installations, de la formation profession-nelle et de la vulgarisation, des contacts entre la ville et la campagne.

Mais, bien évidemment, ce sont surtout les interventions particulières qui furent intéressantes par ce qu'elles laissaient entrevoir des conditions de vie dans les différents pays d'Europe. Celle

dans les différents pays d'Europe. Celle du délégué turc, par exemple, se préocdu délégué turc, par exemple, se préoc-cupant de ne pas exagérer les exigences de confort dans la Charte pour la ren-dre acceptable par son pays (un Fran-cais avait parlé de télévision dans les fermes!), celle du Belge s'inquiétant de protéger autant les fermiers que les propriétaires en cas d'expropriation, l'exposé de la rapporteuse italienne fai-sant apparaître le nombre élevé d'ou-vrières agricoles occupées encore dans la péninsule, et cette réponse d'un délé-gué hollandais à qui nous demandions gué hollandais à qui nous demandions où en était le problème de la main-d'œuvre agricole aux Pays-Bas et qui répondit simplement:

répondit simplement:

- Il n'y a pas de problème... parce
qu'il n'y a plus de main-d'œuvre.

Ces assises de Montreux nous ont permis d'approcher les différences fondamentales entre les divers pays d'Europe
— surdéveloppés au nord, sous-développés au sud — et les incidences que
ces degrés de développement divers ont
sur les conditions de vie des agriculteurs.

Raymonde Jaggi

VIET-NAM

VIET-NAM

Lorsque j'écrivais ces lignes en mai 1940, les jeunes filles qui désiraient pousser leur études audelà du niveau de l'enseignement primaire étaient forcées de suivre les cours au lycée de garçons. C'est dans ces conditions que chaque année, quatre' ou cinq jeunes filles audacieuses, ou téméraires, tentaient la grande aventure de la préparation au baccalauréat. Il y fallait quelque courage!

La tradition de Confucius restait puissante et inflexible. Elle interdisait toute camaraderie, toute famillairde entre jeunes gens des deux sexes. Sauf cas d'extréme nécessité, garçons et filles n'avaient pas le droit d'échanger un mot.

Aujourd'hui, plus de vingt ans ont passé, et s'il m'arrive de croiser un de mes anciens camarades de classe, marié, père de famille, chauve et un peu bedonnant, nous ne pouvons nous empécher de rire à l'évocation de ce temps-là. Les choses ont bien changé depuis ce premier matin où notre petit groupe de fillettes, drapées dans leur dignité et dans leur silence hautain, franchiseait la porte du lycée Petrus Ky, et se frayait un chemin dans les couloirs, suivant l'indication des fléches rouges qui, nous le supposions dur moins, devaient nous conduire aux salles de classe, mais qui, pour notre courte honte, menaient tout simplement... aux toi-lettes !

